

Eghezée @ Vous

Eté solidaire (p. 9)

Espace Temps

*Lieu d'évènements,
d'activités culturelles
et de loisirs ...*

*Soucieux de rassembler,
l'Espace Temps
vous propose de nombreuses
animations destinées à
un public multigénérationnel ...*

Space Games

Place aux jeux !
Après un bon repas,
découvrez ou
redécouvrez le plaisir
des jeux de société



Space Jam

Musiciens ou pas,
venez apprécier
l'improvisation
Pop Rock



Thé dansant

Tous les mardis
entre 13h & 17h !
Valses, Slows,
Rock, Boogie...
Des années 50 à 70



Karaoké

Convivial et
sans complexe,
entre amis ou
en famille...



Musiquizz

Formez vos équipes
et venez jouer,
danser et chanter.

Restez informés



80's & 90's

Ambiance Rétro
pour une soirée
pleine de souvenirs !



Nouvel An 2024

Pour un réveillon
de paillettes
et de surprises...



Privatisez l'Espace Temps

Mariages, anniversaires, fêtes de sociétés, ...

Nous vous aiderons à la mise en place de votre évènement

Privatisation de l'établissement : 500€

- Moins de 15 invités -20%
- De 16 à 30 invités -50%
- De 31 à 50 invités -70%
- Plus de 50 invités Gratuit

Conditions préalables:

- Offre valable sur toutes les dates disponibles.
- Les prestations et services proposés par l'Espace Temps ne peuvent (sauf cas particuliers) être réalisés par un prestataire de service extérieur.

*Restez informés
de nos activités ...*

Site web:

Facebook:



Espace Temps

Route de la Hesbaye 189
5310 Tavieres

info@espacetemps.fun

Tel: 081/74.52.28.

www.espacetemps.fun

Portes ouvertes du service de secours d'Eghezée

Le dimanche 1^{er} octobre, le service de secours d'Eghezée, dépendant de la zone NAGE, organisait ses traditionnelles portes ouvertes exceptionnellement sur le site du centre sportif de Fernelmont en raison des travaux de rénovation de la caserne d'Eghezée. Sous un beau soleil et en présence d'un nombreux public, les agents ont pu montrer tout leur savoir-faire par diverses démonstrations.



Police sur rendez-vous ! Le bilan après un an

Cela fait plus d'un an que la zone de police utilise un logiciel de prise de rendez-vous en ligne via <https://www.police.be/5304>

Evaluation du dispositif

En termes de qualité d'accueil de la population, les avantages constatés sont indéniables :

- ♦ meilleure organisation du travail quotidien
- ♦ disparition des files d'attente à l'Accueil
- ♦ prise en charge optimale du plaignant
- ♦ davantage de temps à consacrer à chaque cas individuel
- ♦ préparation du rendez-vous par le policier en charge (recherches préalables, ...).

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, il est toujours possible de prendre rendez-vous en téléphonant au poste de police d'Eghezée : 081/620.570

Et pour les plaintes urgentes ?

Les rendez-vous en ligne ne sont pas prévus pour les urgences, ni pour les faits graves !

En cas d'urgence, le numéro gratuit des appels d'urgence **101** est toujours accessible pour obtenir une assistance policière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Un personne qui se présente au poste de police pour une plainte urgente durant les heures d'ouverture sera toujours reçue.

Sommaire

Votre commune

- 18. Le billet de l'UTAN
- 18. Christmas Shopping 2023
- 18. Concert de Noël
- 18. Opération 11.11.11
- 18. Le Relai sacré
- 18. Dons de sang
- 19. État civil

Vie politique

- 04. Conseils communaux: 26/06/2023
- 05. Conseils communaux: 31/08/2023

Sports

- 06. Fête du Sport 2023
- 08. Les Olympiades d'Eghezée 2023

Enfance & Jeunesse

- 09. Été solidaire 2023 - le bilan
- 09. Eghezée & vos kids fêtent Noël
- 09. Halloween 2023

Action sociale

- 10. L'Epice'Rit - une épicerie sociale à Eghezée

Culture & loisirs

- 11. À voir au Centre culturel
- 11. Leuze en Musique
- 11. Ecrin se livre
- 12. Les coups de coeur des bibliothécaires
- 12. Stage de Terre Franche - Vidéo

Mobilité & environnement

- 13. Fête du développement durable
- 13. Visite guidée du Vieux Nachau
- 13. Réaménagement d'un sentier
- 14. Voir ou être vu, en hiver c'est vital !
- 14. La campagne betteravière a débuté
- 15. Des agriculteurs témoignent
- 15. A la Sainte Catherine tout arbre prend racine
- 15. Plan d'aménagement forestier

Logement, Energie, Climat et ODR

- 16. Logements tremplins
- 17. Les projets de l'ODR
- 17. Le PAEDC d'Eghezée démarre

Magazine d'Informations communales et culturelles

Réalisation: Service Communication - communication@eghezee.be

Éditeur responsable: Rudy Delhaise, Route de Gembloux 43 à 5310 Eghezée

Impression: Imprimerie G. Doneux & Fils s.a. - info@imprimerie-doneux.be - 071/745.506

Prochaine parution: 21 décembre 2023

Date limite pour la rentrée des articles: 22 novembre 2023

Votre publicité dans cette revue ? Consultez www.eghezee.be/revue

Conseils communaux

Séance du 26/06/2023

Schéma de développement du territoire (SDT)

Le Schéma de développement du territoire reprend l'ensemble des réglementations et des objectifs politiques à suivre en matière de mobilité, logement, environnement, nature, énergie, tourisme.... en vue de lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Le Conseil communal d'Eghezée remet un avis favorable sur le projet de SDT proposé par la Région Wallonne, aux conditions suivantes :

- > que la Commune d'Eghezée soit reprise en zone de pôle d'ancrage ;
- > un élargissement du périmètre de la centralité urbaine d'Eghezée à la parcelle située entre Eghezée et Longchamps.

Schéma d'orientation locale (SOL)

Le conseil communal adopte l'avant-projet d'abrogation du Schéma d'orientation local (en abrégé "SOL") d'Aische-en-Refail.

Comptes communaux 2022

Les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés comme suit:

Bilan

- ◊ Actif: 113.516.458,03 €
- ◊ Passif: 113.516.458,03 €

Comptes de résultats

Résultat courant

- ◊ Charges: 16.873.094,41€
- ◊ Produits: 18.329.312,36
- ◊ Résultat: 1.456.217,95 €

Résultat d'exploitation

- ◊ Charges: 18.874.921,60 €
- ◊ Produits: 23.364.441,31 €
- ◊ Résultat: 4.489.419,71 €

Résultat exceptionnel

- ◊ Charges: 1.186.002,41 €
- ◊ Produits: 1.104.313,73 €
- ◊ Résultat: -81.688,68 €

Résultat de l'exercice

- ◊ Charges: 20.060.924,01 €
- ◊ Produits: 24.468.755,04 €
- ◊ Résultat: 4.407.831,03 €

Modifications budgétaires

La modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1 du budget communal de l'exercice 2023 est approuvée.

La modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1 pour l'exercice 2023 du CPAS d'Eghezée, arrêtée en séance du conseil de l'action sociale en date du 9 mai 2023, est approuvée.

Rapport de rémunération 2022

Le conseil communal adopte le rapport de rémunération de la commune d'Eghezée pour l'exercice 2022 en précisant que :

- ◊ seuls les membres du collège communal perçoivent une rémunération du fait de l'exercice de leur mandat de bourgmestre ou d'échevin
- ◊ seuls les membres du conseil communal, de la commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) et les délégués aux assemblées générales des intercommunales perçoivent des jetons de présence lorsqu'ils siègent dans ces instances
- ◊ aucun jeton de présence n'est versé aux membres du collège communal lorsqu'ils siègent au conseil communal ou dans les assemblées générales des intercommunales lorsqu'ils siègent dans ces instances ;
- ◊ des jetons de présence ne sont versés aux membres suppléants de la CCATM que lorsque le membre effectif qu'il remplace est absent, si celui-ci en a fait la demande;
- ◊ aucun avantage en nature n'est alloué par l'administration communale aux mandataires et aux personnes non élues siégeant au sein des instances de la commune ou désignées par celles-ci pour siéger dans d'autres organes .

Mobilité



Rue Ernest Feron, sur le tronçon débutant peu avant la parcelle cadastrée section B386E (division de Tavier) et se terminant à hauteur de la parcelle cadastrée section B15H (division de Bolinne), la vitesse maximale autorisée est limitée à 50km/h.

La vitesse est limitée à 50km/h sur le tronçon de la **rue des Bruyères** compris entre son carrefour avec la rue du Buisson et le début de l'agglomération de Leuze en venant de Les Boscaillies.

L'**agglomération de Longchamps** est définie sur le territoire de la commune d'Eghezée comme suit :

Route de La Bruyère (Ng12)

> venant d'Upigny, avant l'immeuble bâti portant le n°94

> venant d'Eghezée, avant la voie d'accès à la Râperie

Rue Sainte-Anne

> venant de la rue de la Terre Franche, avant l'immeuble bâti portant le n°9

> venant de la route de la Bruyère (Ng12), avant l'immeuble bâti portant le n°7

Rue de la Terre Franche

> venant de Leuze, à hauteur du carrefour avec la rue Sainte-Anne

Rue de Praule

> venant de la rue des Pralettes, avant l'immeuble bâti portant le n°28

Rue du Culot

> venant de la route des Six Frères, à hauteur du carrefour avec la Rue du Corbeau, cette dernière étant comprise dans l'agglomération

A Longchamps, **rue Sainte-Anne**, sur le tronçon hors agglomération compris entre le n°9 et le n°7 la vitesse maximale autorisée est limitée à 50km/h.

La circulation, le sens giratoire, le parking et la zone 30 autour de la **Place de Longchamps** et du bâtiment "Terre Franche" sont redéfinis afin d'inclure la plaine de jeu, la place de Longchamps et le bâtiment "Terre Franche".

Ecrin

Le conseil communal formule un accord de principe pour soutenir l'asbl Centre culturel Ecrin dans le cadre du contrat-programme à conclure entre cette asbl, la Communauté française, la commune et la province pour les années 2025-2029, sous réserve toutefois des crédits disponibles à inscrire dans les futurs budgets communaux et sans préjudice des décisions prises par les conseillers communaux élus au terme des élections de 2024 :

Pour "l'action culturelle générale"

- ◊ un subside annuel de fonctionnement de 104.824 €
- ◊ une valorisation annuelle de 12.500 € pour la mise à disposition de bureaux et de transport de matériel

Pour "la diffusion des arts de la scène"

- ◊ un subside annuel de fonctionnement de 60.872 €
- ◊ une valorisation annuelle de 78.093 € pour la mise à disposition d'espaces, de personnel communal, de frais de bâtiments et de transports.

Conseils communaux

Séance du 26/06/2023

Egouttage

Le conseil communal adopte le règlement communal relatif aux modalités de raccordement à l'égout (règles générales, autorisation de raccordement, réalisation des travaux, entretien, modalités de contrôle et sanctions,...).

Sport

La commune d'Eghezée octroie deux subventions à l'asbl Jeunesse Tavietoise de 238,12€ pour couvrir en partie les frais d'achats de 4 filets pour buts diabolins et de 2 filets pour buts seniors et de 2404,71€ pour couvrir en partie les frais d'achats de filets de protection à placer derrière les buts, de 2 buts seniors et de 2 cadres de relevage.

Fabriques d'Eglise

Le conseil communal proroge de 20 jours le délai pour statuer sur le compte 2022 des fabriques d'église de Branchon et Mehaigne et réforme le compte 2022 des fabriques d'église d'Aische-en-Refail, Bolinne, Boneffe, Dhuy, Eghezée, Hanret, Harlue, Les Boscaillies, Leuze, Liernu, Longchamps, Noville, Saint-Germain, Tavieres et Warêt-la-chaussée.

Séance du 31/08/2023

Rue de la Gare - Plan FEDER

Le conseil communal approuve la convention-faisabilité portant sur l'Aménagement d'un espace attractif et convivial dans le quartier de la rue de la gare dans le cadre du PCDR. La commune d'Eghezée procède à l'achat d'une parcelle de 6 ares 80 centiares située rue de l'aurore à Eghezée, pour la bonne mise en œuvre du futur aménagement du quartier de la gare à Eghezée.

Mise à disposition de locaux

La convention de mise à disposition au CPAS d'Eghezée de deux locaux du hangar 00 situés route de Ramillies, 12 à 5310 Eghezée en vue d'y créer une épicerie sociale est approuvée (voir p. 10).

Etude hydrologique

Le cahier des charges établi par le Service Marchés publics et le montant estimé du marché de services portant sur la désignation d'un auteur de projet pour réaliser une étude hydrologique sont approuvés. Cette étude porte sur les problèmes d'inondations par ruissellement et d'érosion dans 4 secteurs situés dans les villages de Warêt-la-Chaussée, Saint-Germain, Liernu et Aische-en-Refail.

Logement "Tremplin"

Le conseil communal approuve la proposition de Convention de travail et la Charte portant sur la création de logements tremplins (voir p. 17).

Repas scolaires

Il est établi jusqu'au 31 décembre 2025 inclus, une redevance communale pour la fourniture de repas scolaires aux élèves des implantations scolaires de l'enseignement communal. Elle est payée anticipativement selon les modalités fixées par le collège communal et selon les tarifs suivants :

- ◊ 4,00 € par repas consommé par un élève de la section maternelle,
- ◊ 4,50 € par repas consommé par un élève de la section primaire,
- ◊ 0,60 € par potage consommé hors menu.

Fabrique d'Eglise de Branchon

Le conseil communal réforme le compte 2022 de la fabrique d'église de Branchon.

Compte et budget de l'asbl Esderel

Les comptes de l'exercice 2022 et le budget de l'exercice 2023 de l'asbl L'Esderel sont approuvés, tels qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale.

Construction d'un Mac Donald

Durant ce mois d'octobre, le bâtiment de l'ancienne Justice de Paix a été démolé pour faire place à un Mac Donald. Voici quelques explications en toute transparence...

Ce terrain et le bâtiment (non classé) n'appartenait pas à la commune. Après être resté des années sans amateurs, il a été vendu en 2019 par le SPF justice à un investisseur privé pour la somme de 840.000 €.

Il aurait pu être affecté à une autre destination (brasserie, restaurant, crèche privée,...) mais au vu du prix demandé, on peut comprendre la difficulté pour un indépendant d'investir à cet endroit. Le collège communal ne choisit pas les enseignes commerciales, l'inverse serait discriminatoire et illégal.

Dans les compétences qui sont les siennes, comme l'urbanisme et la mobilité, le collège a veillé, après plusieurs refus, que le projet s'intègre dans le respect des réglementations en imposant des charges d'urbanisme importantes (végétation, mobilité, respect du voisinage...). Le collège communal a imposé la réalisation d'un trottoir depuis l'arrêt de bus jusqu'à la Route de La Bruyère, l'aménagement d'un passage pour piétons et un ilot au centre de la voirie destiné à empêcher de tourner à gauche vers le centre. Ces aménagements sont demandés depuis longtemps par les riverains.

L'installation de cette enseigne permettra la création de 40 emplois locaux, dont certains réservés à nos étudiants.

Une grande partie de notre population fréquente les fast-foods. L'implantation d'un restaurant de ce type à Eghezée évitera de se rendre à Namur, Gembloux ou Hannut. Les friteries locales continueront à offrir des produits de qualité, les friteries en Belgique ne disparaissent pas des villes où sont installés un voir plusieurs fast-foods.

Les membres du collège communal sont et resteront vigilants à la préservation du caractère rural de nos 18 villages. Mais ils souhaitent aussi faire évoluer notre centre de manière raisonnée et raisonnable, en gardant toujours comme motivation le bien-être de l'ensemble de la population.



Fête du sport 2023

Le vendredi 29 septembre avait lieu la remise des prix aux sportifs champions de la saison écoulée. Le prix spécial 2023 est revenu à Laura Schouteten pour ses exploits en gymnastique. Au final ce ne sont pas moins de 165 médailles qui ont été remises dans plus de 20 disciplines sportives différentes.



Laura Schouteten Prix spécial 2023

Prix spécial 2023 mais absente pour raison scolaire, Laura a tenu à saluer l'assemblée par une capsule vidéo en ouverture de la cérémonie. En effet, elle effectue cette année une 2^e rhéto en anglais au Canada.

Lors de la saison 2022-2023, elle a participé à la compétition internationale de Keerbergen en D1. Malheureusement blessée, elle a terminée 21^{ème}. Lors des championnats belges, elle termine 1^{ère} de la province du Hainaut, 4^{ème} de la finale francophone et championne de Belgique senior D2.

En avril, elle participe à une compétition internationale D1 de Porto. Elle s'y classe 5^{ème} et ainsi qualifiée pour les finales barres et sols du lendemain. Lors de ces 2 finales, consciente de sa chance de pouvoir y participer, elle en profitera au maximum pour réaliser les plus belles prestations possibles. Elle terminera les 2 fois à la 3^e place.

Arts martiaux



En juin dernier, les 5 candidats du club de Wa-Jutsu qui se présentaient à un titre supérieur, ont reçu leur nouveau titre. Il s'agit de :

- ◊ M. Paulin Lathuy - Sho-Mokuro (1^{er} stade des valeurs)
- ◊ M. Pierre Libeau - Hon-Mokuroku (3^e stade des valeurs)
- ◊ Melle Justine Bailly, Mme Corinne Gaye, M. Thierry Viseur - Renshi (4^e stade des valeurs)



À l'Agatsukan, les champions de Ju-Jutsu sont: Louis Vansillette (1^{er} Dan), Maxime Bruneau (2^{ème} Dan), Nadine Motte (4^{ème} Dan), Maxime Gramme (4^{ème} Dan et 1^{er} Dan laido) et Thierry Preudhomme (5^{ème} Dan).

En iaido, toujours à l'Agatsukan, on retrouve: Véronique Devis (Sensei et 2^{ème} Dan), Olivier Focant (1^{er} Dan) ainsi que Antoine Marthus, Geoffrey Zanelli et Stéphane Dessers (2^{ème} Dan).



Du côté de l'ACNAM, Aïkido, Alexandre Massart (1^{er} Dan), Thierry Leers (2^{ème} Dan), Renaud Desclez (2^{ème} Dan) et Yves Van Avondt (1^{er} Dan) ont été récompensés.



Au club de karaté d'Eghezée, le Traditional Shotokan Karaté d'Eghezée, Guibert Coget, habitant de Bolinne, a passé sa ceinture noire. Guibert est aussi coach pour les compétitions au sein du club.

Tir



Depuis 2022, la buvette du Club de football d'Eghezée abrite une Ecole de Tir Sportif Jeunes. Plusieurs de ses membres se sont distingués depuis :

- ◊ Anton Trebitz - Champion provincial cadet 2022
- ◊ Romane Marchal - Championne régionale junior 2022
- ◊ Nathan Deprez - Champion national junior 2022 et régional 2023
- ◊ Frédérique Machiels - Championne nationale 2022 et provinciale 2023
- ◊ Adèle Orban - Championne provinciale 2023
- ◊ Tobias Hanenberg - Champion provincial 2023

Basket



Trois saisons après un titre de champion non fêté en raison de l'épidémie de COVID-19 et d'une fin de saison tronquée, l'équipe P3 du B.C. Eghezée a remporté son championnat avec pratiquement le même groupe. En tête du championnat d'un bout à l'autre de la saison, ils ont pu cette fois fêter leur titre.

Tennis de Table



Un an après sa montée en division 2, l'équipe fanion du T.T. Leuze 65 a renouvelé son exploit en remportant sa série et le titre de champion provincial en division 2 s'assurant ainsi une 2^e montée d'affilée en division 1 cette fois. La saison 2023-2024 s'annonce donc rude pour l'équipe et pour son entraîneur : Killian Antoine, Cédric Cooremans, Gaetan Wautié, Noël Dejaiffe et Mickaël Petit.

L'équipe G du T.T. Leuze 65, composée de Jean-Pierre Demanet, Emile et Romain Fabry, Florian Guebel et Corentin Strodiot, a également terminé sa saison en remportant sa série en division 6 provinciale et monte donc en division 5.

A titre individuel, 4 jeunes du club, Mathias Poncelet (de D4 à C6), Valentin Scheffers (de D4 à C6), Emilien Bauche (de D6 à Do) et Raphaël Bauduin (de Eo à D4) montent de classement. Le vétéran Arthur Paul est une nouvelle fois champion provincial double messieurs en vétérans 85. De l'autre côté de la pyramide des âges, Killian Antoine, 19 ans et véritable moteur de l'équipe championne en 2^e provinciale est récompensé par le prix de l'Espoir masculin 2023.

Mini-foot



En football en salle, l'équipe B du JPCJ Leuze est championne en série 4A



Pour l'Alemania Tavier, l'équipe P2 monte en P1.



Toujours à l'Alemania Tavier, l'équipe "vétérans" termine championne 2022-2023.

Football



Les U16 de la RJ Aischoise ont remporté la Coupe de la Province.



L'équipe "réserves" de la Jeunesse Taviatoise sont champions du 2^e tour.



Les U17 du RAC Leuze ont remporté la Coupe de la Province ramenant ainsi à Semrée le 1^{er} trophée sous la bannière de l'Entente Hesbignonne.

Distinctions individuelles

Windsurf - Cyril Evrard

Prix spécial de la Fête du sport 2022, Cyril Evrard a confirmé ses bonnes dispositions en terminant 3^e du championnat du monde de vitesse U21 et 1^{er} au championnat de Belgique de slalom U21 en windsurf. Il est actuellement classé 29^e au classement pro de la world cup.



Prix de l'espoir féminin 2023

Mary-Alexane Lechien de Longchamps a débuté le tennis à 8 ans au Centre sportif d'Eghezée (formation mini-tennis) et puis a intégré le tennis club de La Bruyère pour poursuivre sa formation.

Depuis, elle a fait son chemin en remportant plus de 100 tournois en jeunes et en dames (région wallonne et Bruxelles) et diverses coupes. Elle est actuellement classée 160^{ème} joueuse belge (classement tennis: B-15.1).

Cette année, elle a intégré la nouvelle équipe première des dames du RAC Leuze (2^{ème} provinciale) et a inscrit le tout premier but de l'histoire de cette équipe.



Prix du bénévole 2023

L'Entente Hesbignonne a tenu à mettre à l'honneur Pascale Simus de Longchamps. Active depuis 5 ans au sein de l'asbl, elle aide à l'organisation du Souper de St-Nicolas, aux stages à Semrée. Elle organise plus particulièrement la brocante de Longchamps et le repas des bénévoles.



Distinctions individuelles

Prix de l'échevinat des sports 2023



En athlétisme, Guillaume Nihoul, habitant de Leuze et membre du club CS-Dyle à Louvain-la-Neuve, s'est mis en évidence en 2023 avec deux titres de champion de Brabant Wallon sur 110 m haie et à la hauteur. Durant l'année il n'a cessé d'améliorer ses records personnels dans toutes les épreuves : 100 m, longueur, poid, hauteur, perche, javelot,...

Prix de l'entraîneur 2023



Les nominés pour le prix du meilleur entraîneur étaient Denis Michaux (pour le B.C. Eghezée), Ferenc Liévens (pour l'Entente Hesbignonne) et Nicolas Pirard (pour la RJ Aischoise). C'est ce dernier qui a remporté le prix.

Prix du service des sports 2023



2 jeunes frères ont été mis en évidence: Arthur (U13) et Achille (U11) Janssens. Après avoir débuté à la R.J. Aischoise, ils ont pu tenter leur chance au Sporting de Charleroi où ils évoluent depuis plusieurs saisons.

JCPMF - Véronique Petit-Lambin



Véronique a débuté le jogging avec JCPMF à Eghezée il y a 9 ans. Au départ de 0 km jusqu'au "20 kms de Bruxelles", elle a remporté tous les diplômes possibles allant même jusqu'au Marathon (à Rome et à Reims). En trail, elle a suivi le même parcours, en augmentant petit à petit les distances pour s'offrir le jour de ses 63 ans, le trail du Grand-Est en Alsace: 50 kms labelisé UTMB. Et non contente d'y participer et de le terminer, elle a en plus remporté la course dans la catégorie des femmes de + 60 ans.

Démonstration

Au milieu de la cérémonie, le club de Moo Do Fighting d'Eghezée a été invité à effectuer une démonstration.



Les Olympiades d'Eghezée 2023

Le samedi 24 juin 2023, le service ATL et le Conseil communal des enfants en collaboration avec l'ancien comité des Olympiades et le Centre sportif ont pu réorganiser les Olympiades d'Eghezée.

Arrêtées une 1^{ère} fois il y a des années, reprises en 2019, les Olympiades d'Eghezée avaient encore dû être arrêtées suite à la crise sanitaire.

220 participants encadrés par 75 bénévoles ont pu concourir lors du traditionnel samedi de la braderie d'Eghezée.



Marche ADEPS de

MEHAIGNE

Eghezée

Mercredi 1^{er} Novembre 2023

Boucles de 5 km, 10 km, 15 km et 20 km

Départ :

Place de Mehaigne
5310 Mehaigne

Informations :

Luc SALMON - 0474/56.59.59
lucsalmon@hotmail.com



Bar et petite restauration sur place
Une organisation de
l'ASBL Basket Club d'Eghezée

Été solidaire 2023 - le bilan



Le projet "Été solidaire, je suis partenaire" permet aux communes l'engagement sous contrat d'occupation étudiant (10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour) de jeunes entre le 1^{er} juillet et le 31 août et ce, pour réaliser des petits travaux au sein même de leur environnement communal. Ce projet s'adresse aux ados de 15 à 21 ans, résidents des quartiers dans lesquels se déroulent les actions.

Les objectifs d'Été solidaire sont multiples : favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, permettre un rapprochement des générations, impliquer les participants dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement, développer le sens de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...), être confronté à une première expérience de travail salarié.

Depuis plusieurs années, la commune engage des jeunes encadrés par la Maison de Quartier du CPAS, "Zone libre". A titre d'exemple de collaborations:

- ◊ Réaménagement des plaines de jeux de toute l'entité avec la commune.
- ◊ Aide aux services de maintien à domicile avec le CPAS.

◊ Fresques murales et création d'un banc en bois avec la maison de repos "Les jours heureux".

◊ Réalisations d'œuvres créatives et artistiques dans les cours de récréation avec les écoles libres et communales.

Cet été 2023, 6 adolescents ont été recrutés et les collaborations ont été multiples pour mener à bien l'ensemble des projets. Des interactions ont vu le jour avec :

◊ Le personnel communal pour aider à la reconstruction du wagon situé à Leuze le long du Ravel et au rafraîchissement de certaines plaines de jeux en redonnant un coup de pinceau ;

◊ Le CEC Terre Franche afin d'aider les jeunes à poursuivre un projet artistique, à savoir : la décoration de la nouvelle épicerie sociale du CPAS d'Eghezée ;

◊ Le personnel de la Maison de repos « Les Sorbiers » à Bolinne pour créer des liens intergénérationnels à travers la confection de muffins et d'origamis et l'organisation d'un Loto.

Au vu du résultat obtenu et de la fierté des jeunes, ce projet semble pleinement avoir atteint ses objectifs pour l'été 2023. Rendez-vous l'été prochain !

Été solidaire

0456/293.874

scoutsdeghezee@gmail.com

www.facebook.com/LesscoutsdEghezee

Maison de quartier "Zone Libre"

081/743.359

zonelibre@cpaseghezee.be

www.cpaseghezee.be



Journée familiale, gratuite, ouverte à tous et sans inscription.

A l'administration communale, le dimanche 17 décembre de 10h à 17h

Service ATL

081/859.287

atl@eghezee.be

www.eghezee.be



Branchon - 27 octobre

Infos: 0479/659.526

Les Boscailles - 29 octobre

Infos: 0478/447.253

Leuze - 28 octobre

Infos: 0499/359.728

Longchamps - 31 octobre

Infos: 0495/576.468



Eghezée

L'Epice'Rit: un épicerie sociale à Eghezée

Le 8 septembre, le Conseil de l'action sociale et le personnel du CPAS ont inauguré les locaux de la nouvelle épicerie sociale située au noyau mobilisateur à Eghezée, route de Ramillies, 12R (face à l'ALE). Les bénévoles et participants qui ont contribué à la concrétisation du projet étaient en nombre pour découvrir les locaux aménagés, notamment grâce aux jeunes d'Eté solidaire.



Pourquoi ?

En 2021, le CPAS a dû mettre un terme à un service, libérant ainsi un local dont la question de la réaffectation se pose. Le Conseil a alors chargé les équipes de réfléchir à un service, à caractère social, qui puisse y prendre place.

Diverses pistes sont explorées dont celle d'une épicerie sociale et solidaire. Cette dernière séduit rapidement par sa pertinence et les besoins qu'elle pourra combler.

En effet, sur notre entité, si nous pouvons compter depuis des années sur les colis alimentaires distribués par l'association St Vincent de Paul, ceux-ci sont des colis composés à l'avance et ils sont distribués deux fois par mois. En complément de cette aide précieuse, à "la Main tendue" à Namur propose également des colis. Une offre permanente où les bénéficiaires peuvent acheter ce qui leur convient, manque.

Les crises (Covid, énergie, Ukraine) sont passées par là et ont aggravé la situation de précarité des familles déjà en difficulté. Le 20 octobre 2022, le Conseil prend la décision de créer le service.



C'est quoi ?



Une épicerie sociale est définie par le Code wallon de l'action sociale qui en précise les contours. Elle se distingue bien sûr d'un magasin classique en plusieurs aspects :

- ◊ Elle est ouverte durant des plages horaires restreintes : 3,5 jours par semaine ;
- ◊ Les produits sont uniquement de 1^{ère} nécessité, alimentaires ou non alimentaires ;
- ◊ Les prix sont bas : le CPAS les vend avec un coefficient négatif sur le prix d'achat ;
- ◊ Le lien social et la convivialité y seront essentiels. Un coin "papotte" est aménagé pour prendre le temps de l'échange, du partage. Des ateliers ou permanences y seront assurés tant par les services du CPAS que par des partenaires extérieurs, le tout dans un souci d'accueil, de prévention et de travail social collectif.

Pour qui ?

Le public qui y a accès est ciblé. La demande d'accès à l'épicerie sociale se fait auprès d'un travailleur social du CPAS si la personne a un suivi en cours auprès de l'un des services. A défaut, la demande se fait auprès du personnel de l'épicerie selon des modalités fixées dans un règlement par le Conseil de l'action sociale (et consultable sur le site du CPAS ou sur demande à l'Epice'Rit).

La carte d'accès est nominative et a une durée de validité de maximum 12 mois. Elle est renouvelable si nécessaire après nouvelle enquête sociale.

Comment ?

L'Epice'rit est coordonné par Yasmina RGHIOU et sera animée par des bénévoles qui ont répondu nombreux à notre appel.

L'Epice'Rit

Route de Ramillies 12R à Eghezée

Horaires

◊ Mardi: 9h30 à 12h30 et 13h à 16h

◊ Mercredi: 9h30 à 13h

◊ Jeudi: 9h30 à 12h30 et 13h à 18h

◊ 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois: 9h30 à 12h30 et 13h à 16h

081/946.750

epicerie@cpasegheze.be

www.cpasegheze.be

L'Epice'Rit

À voir au Centre culturel

Spectacles tout public



Maison Renard

Jeudi 30 novembre 2023 – 20h

Théâtre

Durée: 1h15 - Dès 14 ans.

Aussi drôle que cynique, Maison Renard est un spectacle entièrement réalisé avec des données issues du monde scientifique.

Bertrand en est convaincu : la fin du monde, c'est pour demain. Entre le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles, la menace nucléaire et l'épuisement des ressources, il ne faudra pas attendre 2050 pour que tout s'effondre. Heureusement, son entreprise détient LA solution.



Ecrin fête ses 25 ans !

Vendredi 8 décembre 2023 – 20h

Vous êtes nos invités, laissez-vous porter !

Dès 14 ans - Gratuit.

Pour animer cette joyeuse soirée, nous vous proposons dès 20h des discours en pagaille, des petits fours en veux-tu en voilà, mais surtout un spectacle d'impro avec la comédienne Christelle Delbrouck, sacrée numéro un mondial de l'impro (à 21h). Elle s'inspire de vos conversations pour vous les resservir sur scène.



Nous poursuivrons la soirée, à partir de 21h30, avec un concert de Marlène Dorcéna dans une ambiance créole autour de son album « Voyages ». Chanteuse haïtienne installée à Eghezée, elle fait découvrir la langue créole à travers ses chansons dans un style chaloupé.

Spectacles jeune public



La tête dans les nuages

Dimanche 12 novembre 2023 – 16h

Spectacle musical

Durée: 1h - Dès 3 ans.

Monsieur Nicolas nous revient avec de nouvelles chansons sous le bras, pour ravir les petits... et leurs parents. A travers un univers poétique, le chanteur souhaite plonger les enfants dans un monde féérique où tout est possible.



Amanda et Stefano

Dimanche 10 décembre 2023 – 16h

Théâtre visuel

Durée: 45 min - Dès 3 ans.

Une fille, un garçon, deux tables, une feuille de papier. Ils vont s'accorder et se désaccorder autour de choses simples de la vie. Ils vont venir provoquer le rire et donc l'émotion chez l'enfant qui découvre peu à peu ce qu'est être avec l'autre, ce qu'est construire ensemble.

Découvrir le monde



Bretagne, par les sentiers des douaniers

Lundi 20 novembre 2023 – 20h

Un film de Jean-Luc Diquélou

Durée: 2X45 min. - Dès 12 ans.

Nous sommes sur le Sentier des Douaniers, le fameux GR 34. C'est le défi que s'est lancé le réalisateur : parcourir ce périple à pied ! Trois mois sont nécessaires pour mener à bien cet itinéraire, mais il y passera 3 ans en repérage, randonnée, rencontres et tournage.



Captations Musiques

9 nov. : Morning Chaos (metal groovy)

23 nov. : Clarnival (quatuor de clarinettes)

Ecrin met une scène et son personnel à disposition, le groupe donne un concert **gratuit**, Canal C en fait la diffusion à la télé et offre la captation au groupe. L'ouverture des portes est toujours fixée à **20h** et ça se passe dans la salle de l'étage du Centre culturel.

Tarifs

> Consultez le site pour les tarifs normaux

> Seniors: 1€ de réduction sur tarif normal

> Article 27: 1,25€

> 15-25 ans: 1€

> Pass 3CC: 1€

Centre culturel Ecrin
rue de la Gare 3 à Eghezée



Infos et réservations:
081/510.636
info@ecrin.be
www.ecrin.be



Ecrin se livre: rencontre autour de la lecture

Le temps d'une soirée, pour partager vos coups de cœur ou pour le seul plaisir d'écouter les autres parler de leurs lectures. Les jeudis 2 novembre 21 décembre à 20h

Leuze en Musique, Culture & patrimoine - Souper chantant

Quand ? le 4 novembre 2023 à 19 h

Où ? à l'école St Martin

Route de Namèche, 39

5310 Leuze

Animateur musical : Michel Jaspar

Tombola : tous les lots sont gagnants

Renseignements

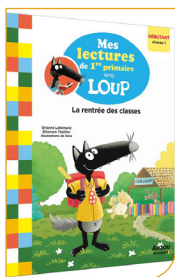
Geneviève Laloux
0477/250.236
genlaloux@gmail.com

Les coups de coeur des bibliothécaires

Ce sont les romans jeunesse qui sont à l'honneur pour cette sélection « coups de coeur ».

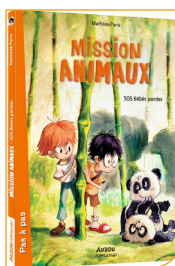
Voici des séries à dévorer entre 6 et 15 ans. Apprentissage ludique, animaux, enquête, univers dystopique, héroïne fantasy, personnages attachants... il y en aura pour tous les goûts.

Mes lectures de 1^{ère} primaire avec Loup :
La rentrée des classes, Orianne Lallemand, Ed. Auzou, 2022,
11 tomes parus, à partir de 6 ans.



Pour une transition en douceur avec les albums du Loup, voici une série adaptée aux lecteurs débutants. Chaque histoire est à la fois attrayante et pédagogique : les aventures vécues par Loup sont proches du quotidien des enfants, le texte est adapté et comporte des aides (mots mis en évidence lorsque la lettre ne se prononce pas, etc.). À la fin de chaque histoire, on retrouve un petit recueil de questions concernant l'histoire lue au préalable. Cela permet ainsi à l'enfant de donner du sens à ce qu'il vient de lire. Dans ce tome, Loup se prépare pour la rentrée scolaire. Pas facile de penser à tout en ce jour aussi stressant !

Mission animaux : SOS Bébés pandas,
Mathilde Paris, Ed. Auzou, 2020,
8 tomes parus, à partir de 8 ans.



Une série pour les amoureux des animaux et des voyages. Dans ce tome, embarquez pour la Chine avec Félix et Thelma. Une aventure qui ne sera pas de tout repos, où Félix et Thelma vont devoir aider deux petits pandas en grand danger, suite à la maladie de leur mère. Les images qui ponctuent ce petit récit ont été choisies avec humour et donnent un peu de légèreté à cette aventure dont la sauvegarde animale est le fil conducteur. Une série qui traite d'un sujet sérieux, la protection des animaux, mais qui se veut accessible à tous les jeunes lecteurs.

Les enquêtes de l'inspecteur O-O :
Qui a enlevé l'alpaga sacré ?, Richard Petitsigne, Gulf stream éditions, 2023,
2 tomes parus, à partir de 9 ans.



Un orang-outan impassible et un caméléon émotif s'associent pour enquêter sur les affaires les plus farfelues. Cette fois, pour élucider une mystérieuse affaire, l'inspecteur O-O et son fidèle assistant ne pourront pas se contenter de leur esprit de déduction. Une aventure au grand air commence... Chaussures de randonnée aux pieds, les voilà contraints d'arpenter des sentiers de montagne pour se rendre dans le lieu où un ravisseur doit récupérer sa rançon. Accompagnés par toute une équipe de personnages au passé trouble, ils arpentent les sentiers du Machu Picchu à la recherche d'indices. Les deux compères parviendront-ils à élucider cette enquête et à trouver le coupable ?

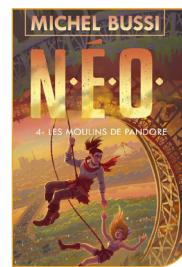
Mémoires de la forêt, Mickaël Brun-Arnaud, Ed. L'école des loisirs, 2023,
2 tomes parus, à partir de 10 ans.



Archibald Renard tient une librairie pas comme les autres. Celle-ci se situe en pleine forêt, au creux d'un chêne. Tous les animaux sont invités à y déposer le livre qu'ils ont écrit, dans l'espoir qu'il soit un jour acheté. Dans le premier tome, le lecteur suit Ferdinand Taupe. La mémoire lui faisant défaut, il souhaite retrouver le livre qu'il a écrit, il y a plusieurs années. Un mystérieux lecteur vient tout juste de l'emporter... Archibald l'aidera dans son périple en forêt, à la recherche de ses souvenirs.

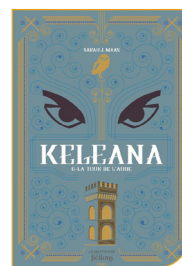
Dans le second tome, Célestin Loup vient perturber la préparation d'une grande fête en forêt. Il prétend être le vrai propriétaire de la librairie. Archibald est bien décidé à rétablir la vérité et à reconquérir ce qui lui appartient. Des personnages touchants, de magnifiques illustrations aux couleurs douces, n'hésitez pas et partez à la découverte de cette superbe série !

N.E.O., Michel Bussi, Ed. PKJ, 2023,
4 tomes parus, à partir de 13 ans.



Paris. Un monde où les adultes ont disparu et où il ne reste plus que des enfants âgés de 12 ans. Les plus civilisés habitent le château. Les plus sauvages, le tipi. Deux clans de survivants, que tout semble opposer. Un jour, les animaux tombent malades et les enfants du château sont suspectés d'être les coupables. Menacés de famine, les membres du clan du tipi vont tenter de percer le mystère. La confrontation semble proche. Mais c'est en unissant leurs forces qu'ils pourront sauver ce qu'il reste de l'humanité. Plongez dans cet univers dystopique, au pied de la Tour Eiffel, et découvrez la première saga jeunesse de l'auteur à succès Michel Bussi.

Keleana, Sarah J. Maas, Ed. La Martinière, 2020 à 2023,
6 tomes parus, à partir de 15 ans.



Royaume d'Adarlan. Keleana n'a que 18 ans mais elle est déjà la tueuse professionnelle la plus célèbre de sa contrée. Une trahison l'a menée en prison. Pour retrouver sa liberté, elle accepte la proposition du prince Dorian de rejoindre les voleurs et assassins les plus redoutables du royaume lors d'un tournoi. Le gagnant devra tout de même s'acquitter de servir le roi pendant quatre ans. Mais lorsque ses adversaires sont tués les uns après les autres, Keleana comprend qu'elle participe à bien plus qu'une simple compétition. Dans un royaume gouverné par un roi tyrannique, où toute magie est interdite, suivez les trépidantes aventures de cette courageuse héroïne, aidées de ses deux acolytes.

Stage de Terre Franche Vidéo - Chorégraphie

Création de chorégraphies et réalisation de vidéos courtes.

Des moyens d'expressions bien d'aujourd'hui qu'il faut pouvoir s'approprier grâce à l'aide de pros de la danse et de la vidéo, pour le meilleur, bien sûr !

Quand ? les 30-31 octobre et 2-3 novembre
Prix ? 96 € (88 € dès la 2^{ème} inscription d'une même famille)



Terre Franche

081/580.831
erre-franche.be
www.terre-franche.be



Catalogue en ligne
<https://eghezee.bibli.be/>

Heures d'ouvertures
> Mercredi : 14h à 18h
> Jeudi : 9h à 12h et 13h à 16h
> Samedi : 9h à 12h

Bibliothèque communale
rue de la Gare 1 à Eghezée

081/810.170
bibliotheque@eghezee.be
www.eghezee.be/bibliotheque

Fête du développement durable

Samedi 18 novembre de 9h à 14h au Centre culturel



Distribution d'arbres

Cette année encore, la commune d'Eghezée a décidé de participer à la semaine de l'arbre, en proposant 14 essences différentes. Pour cette édition 2023, la haie antiérosive, protectrice des sols, sera mise à l'honneur.

Autour de cette distribution vient se greffer une série de stands thématiques que vous retrouverez sur les deux étages du centre culturel. L'espace convivial dédié aux petits déjeuners locaux et équitables sera bien présent, pour le plus grand plaisir des gourmands de tous âges !



Exposition et stands

De nombreuses associations Nature et/ou éco-responsables seront présentes telles que le Département Nature et Forêts, l'Agenda 21, la Donnerie, le Repair café, le SEL, le Guichet de l'Energie, la Commission locale de développement rural, le club de mycologie...

Petits déjeuners et produits locaux

De 9h à 10h30, des petits déjeuners locaux et équitables vous seront offerts au rez-de-chaussée. Autour du stand des petits déjeuners, vous profiterez d'un marché des producteurs locaux qui vous proposeront leurs délicieux produits : miels, fromages, légumes, vins, volailles fermières, pâtés, pains, chocolats, ...

Liste des arbres

Groseille rouge « Jonkheer van Tets »
Framboisier jaune « Fallgold »
Sorbier des oiseleurs
Fusain d'Europe
Tilleul
Noisetier commun
Seringat
Prunellier
Cornouiller mâle
Viorne
Amélanchier
Sureau noir
Charme
Erable champêtre

Pour plus d'informations...

081/810.144
environnement@eghezee.be
www.eghezee.be

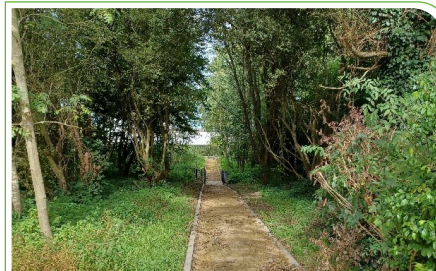
Visite guidée du site du Vieux Nachau

Dans le cadre des Journées du développement durable 2023, une visite guidée du site de grand intérêt biologique du Vieux Nachau, sera organisée le samedi 18 novembre 2023.

Deux départs sont prévus, à 13h et à 15h. Si vous souhaitez y participer, une réservation est obligatoire auprès du service Environnement soit par téléphone soit par mail (voir-ci-dessous).

Veuillez préciser le nombre de personnes et l'heure de départ souhaitées ainsi que votre n° de téléphone. Les modalités pratiques vous seront communiquées après validation de votre inscription.

081/810.141
081/810.144
environnement@eghezee.be



Réaménagement du sentier entre la rue de la Tombale et la route de Gembloux et placement d'un panneau didactique

Nous avons déjà eu l'occasion de vous parler des travaux de restauration des milieux naturels entrepris sur le site du Vieux Nachau en septembre 2022 grâce aux subsides du Programme Wallon de Développement Rural. Ces travaux se sont achevés début juillet 2023 par le placement de 4 panneaux didactiques permanents.

Les subsides BiodiverCité octroyés par la Région wallonne nous ont permis de pousser plus loin l'aménagement de ce site de grand intérêt biologique :

◊ D'une part par le réaménagement en février 2023 du sentier situé entre la rue de la Tombale et la route de Gembloux et notamment du petit pont enjambant le Nachau, qui est désormais accessible aux PMR.

◊ Et d'autre part en finançant le placement en juillet 2022 d'un panneau didactique supplémentaire placé juste à côté du petit pont et dédié à la gestion forestière et des déchets verts en bordure de cours d'eau.

Ce panneau, comme ceux placés le long du sentier principal, a été rédigé par les membres de l'AGENDA 21, en collaboration avec le service Environnement, le Contrat de Rivière Meuse Aval et Natagriwal, dans un souci de cohérence de l'ensemble.



Voir ou être vu, en hiver c'est vital !



Les piétons sont les premières victimes de la diminution de luminosité qui se produit en automne. En hiver, le nombre de piétons tués ou gravement blessés augmente même de 70% sur le territoire wallon d'après Vias, l'institut pour la sécurité routière.

Le dimanche 29 octobre, la Belgique passera à l'heure d'hiver. Une bonne nouvelle puisque l'on pourra dormir une heure de plus. Une moins bonne pour la visibilité des usagers faibles. La baisse de luminosité n'est en effet pas sans conséquence sur leur sécurité.

"Le passage à l'heure d'hiver marque le début d'une période à risque. D'octobre à novembre, le nombre d'accidents corporels impliquant des piétons augmente de 31% pendant l'heure de pointe du soir. Le nombre de blessés graves et de tués parmi les piétons croît même de 57%" peut-on lire sur le site de Vias.

Il faut donc redoubler de prudence et conscientiser cyclistes et piétons sur l'importance de disposer d'un bon équipement réfléchissant.

Le fait d'être bien vu est essentiel, notamment pour les enfants (et leurs parents) sur le chemin de l'école et celui du retour à domicile.

Si les cyclistes et les piétons se rendent plus visibles grâce aux équipements adéquats (150 mètres au lieu de 20 mètres), les automobilistes doivent eux aussi redoubler de prudence.

Pour rappel, le Code de la route prévoit que l'écart, lors du dépassement d'un cycliste, est de 1 mètre en agglomération et de 1m50 en dehors de celle-ci.

Le conducteur ne peut par ailleurs s'approcher des usagers faibles qu'à allure modérée de façon à ne pas les mettre en danger. Cette notion est d'autant plus importante en cas de faible luminosité.



Quelques conseils pour être mieux vus

Si vous êtes piéton :

- ◊ Veillez à votre visibilité avec des vestes, sacs, gadgets munis d'éléments réfléchissants permettant d'être vu le plus loin possible.
- ◊ Soyez très attentifs aux autres usagers de la route, cherchez le contact visuel avec le conducteur du véhicule et regardez plusieurs fois avant de traverser.

Si vous êtes cycliste :

- ◊ Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé si vous empruntez la voie publique. L'équipement obligatoire est le suivant : une sonnette, frein à l'avant et à l'arrière, lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière, catadioptr blanc à l'avant et rouge à l'arrière, catadioptr sur les pédales. Catadioptr dans les roues ou pneus à flancs réfléchissants.
- ◊ Veillez également à porter un casque et une chasuble auto-réfléchissante même si ces accessoires ne sont pas obligatoires.

Si vous êtes conducteur :

- ◊ Redoublez de prudence, adaptez votre vitesse de conduite, cherchez le contact visuel avec le piéton.



La campagne betteravière a débuté

Difficile de les ignorer. Des camions par dizaines, chaque jour, remplis de milliers de tonnes de betteraves: la râperie de Longchamps a démarré sa campagne betteravière le 25 septembre.

Des bâches de sensibilisation au respect de la vitesse ont été placées aux entrées et sorties d'Upigny et de Longchamps. Elles le resteront pendant toute la durée de la campagne.

Le trajet des camions ne se limite cependant pas à ces zones. Il vous est donc recommandé d'être attentif et prudent aux abords des ronds-points qui jalonnent la commune d'Eghezée et les communes limitrophes, les changements de directions étant propices aux déversages involontaires de betteraves sucrières.

Les transporteurs sont également sensibilisés au fait de perturber le moins possible la quiétude des villages qu'ils traversent. Les livraisons sont assurées du lundi au samedi de 5h à 23h.

En outre, pour assurer une production de sucre continue, 4 demandes de dérogation ont été accordées afin de permettre l'approvisionnement de l'usine les jours fériés suivants: 1^{er} et 11 novembre ainsi que les dimanches 24 et 31 décembre 2023. Le charroi sera donc autorisé à ces dates. La campagne devrait se terminer mi-janvier.

Merci à tous pour votre compréhension. La Commune d'Eghezée est historiquement liée à la culture de la betterave, une activité essentielle pour les agriculteurs et l'économie de la région !

Bonne campagne betteravière aux agriculteurs, aux chauffeurs de poids lourds et au personnel de la râperie de Longchamps.

Vous constatez un problème ?

Vous pouvez envoyer un courriel à la Raffinerie Tirlémontoise ou laisser un message sur la boîte vocale des riverains:

016/801.390
info.longchamps@raftir.be

En route vers une agriculture durable

Des agriculteurs partagent leurs succès et défis



Face au défi climatique et au déclin de la biodiversité, la gestion et l'usage de nos terres agricoles sont devenus plus importants que jamais aux yeux de beaucoup de citoyens et d'agriculteur.rice.s.

Des agriculteur.rice.s de plus en plus nombreux utilisent des techniques permettant de mieux respecter la vie du sol et produire une nourriture saine destinée aux populations locales. Ces nouvelles pratiques contribuent à réduire les émissions de carbone et les risques d'inondation, à assainir les eaux de surface et du sous-sol, à favoriser la biodiversité, à réduire ou éliminer l'usage d'engrais chimiques ou de pesticides chimiques.

Permettre à ces agriculteur.rice.s de développer ces pratiques agricoles sur le long terme en s'assurant un accès à la terre est un autre défi de taille étant donné la spéculation insoutenable dont fait l'objet le prix des terres agricoles.

En collaboration avec Terre-en-vue, Le groupe "Eghezée - Fernelmont en transition" (GEF) et un groupe de citoyens de La Bruyère ont décidé d'organiser une conférence (voir ci-contre) basée sur les témoignages concrets d'agriculteur.rice.s illustrant ces changements.

Eddy Montignies, agronome, professeur à la Haute Ecole de la Province de Namur - spécialisation Agriculture Biologique et agriculteur lui-même, nous relatera les nouvelles techniques qu'il met en place dans la ferme de Mellet (Upigny).

Anne Françoise Georges (le Moulin de la Baronne), agricultrice sur 80 hectares à Marche-en-Famenne nous parlera de ses cultures de céréales anciennes cultivées en bio et de sa meunerie.

Régis Colin (la Ferme du Chant des noces), agriculteur à Chastre, nous parlera de ses

pratiques innovantes d'agriculture biologique de conservation des sols et de son virage en 2019 lorsqu'il décide d'abandonner son élevage de volaille conventionnel pour produire des céréales bios et mettre en place une meunerie et une boulangerie à la ferme.

La coopérative **Terre-en-vue**, dont la mission est de faciliter l'accès à la terre agricole pour des projets durables, nous expliquera les constats du monde agricole et la solution concrète qu'elle a mise en place pour que les citoyens désireux d'agir puissent apporter leur soutien.

François Lavolette, ingénieur des Eaux et Forêts, auteur de la conférence "le bon sens du vivant", fera le lien entre le monde agricole et le vivant en général, avec un point de vue différent et original.

Conférence

La conférence sera suivie d'un débat et d'un verre de l'amitié pour permettre aux participants de poursuivre les échanges dans un cadre convivial.

Quand ? Le 23 novembre 2023.

Accueil dès 19h30, fin prévue vers 22h30.

Où ? Salle des fêtes de Saint-Germain, route de Perwez 41.

P.A.F.: participation aux frais libre

Une conférence organisée par le Groupe Eghezée-Fernelmont en transition, en collaboration avec Terre-en-vue et Groupe de Citoyens Bruyérois.

Groupe Eghezée & Fernelmont
en transition



0475/940.037
info@gefentransition.be
www.gefentransition.be



Planter une haie dans son jardin ou en bordure de champ ? C'est la bonne saison !

Vous voulez planter une haie pour accueillir la biodiversité dans votre jardin ou en bordure d'une prairie ou d'un champ ?

Quelles variétés choisir ? Comment préparer le sol ? Comment introduire une demande de subsides ? Vous vous posez 1000 questions !

Un collectif de citoyens bénévoles peut vous y aider ! Que ce soit pour l'élaboration de votre projet ou même un coup de main pour la plantation elle-même, lors d'un chantier participatif !

Prenez contact avec le groupe Eghez'haie en décrivant sommairement votre projet ainsi que sa situation, ou pour nous rejoindre lors d'un chantier de plantation, afin de stimuler la biodiversité dans notre commune.

Eghez'haie a déjà organisé depuis fin 2021 plusieurs chantiers participatifs.

Si vous êtes agriculteur, l'association Natagriwal est spécialisée dans le conseil des mesures agri-environnementales.

eghezhaie@perso.be
www.gefentransition.be

Plan d'aménagement forestier

Le Département de la nature et des forêts (DNF) a initié la rédaction du projet de plan d'aménagement de la forêt communale d'Eghezée. Ce projet de plan est soumis à enquête publique. **L'enquête publique se déroule du 16/11/2023 au 08/01/2024**

Sur rendez-vous pris minimum 24h à l'avance, le Plan peut être consulté dans les bureaux de l'administration communale d'Eghezée, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le samedi matin de 10h à 12h.

081/810.141
environnement@eghezee.be

Logements tremplins

Pour les jeunes à partir de 2024



Depuis 2021, Eghezée est considérée comme commune «à forte pression immobilière». Cela implique notamment que les jeunes ménages ont de plus en plus de mal à se loger et à réaliser un premier achat immobilier sur le territoire.

Dans ce contexte, l' AIS Andenne-Ciney et la Commune d'Eghezée s'associent pour proposer la mise à disposition de logements tremplins aux jeunes ménages éghezéens.

Le concept de logements tremplins existe déjà sur d'autres communes, mais l'association entre une commune et une AIS est inédite !

L'ambition principale est de permettre aux jeunes ménages de pouvoir se constituer rapidement un apport en fonds propres pour un achat immobilier futur.

Ce mécanisme d'épargne devra être mis en place par les ménages sélectionnés pour occuper les logements tremplins. En plus de ce mécanisme, l' AIS et la commune d'Eghezée constitueront chacune individuellement une réserve d'épargne pour ces ménages.

Concrètement, ce principe se traduit par la restitution d'une partie des loyers versés sous forme de ristourne si le locataire acquiert un bien immobilier.

À noter que les deux premiers mandats de gestion entre Monsieur Raman (propriétaire), l' AIS Andenne-Ciney et la commune en vue de créer des logements "tremplin" ont été signés à la mi-octobre (photo ci-dessus).

Les conditions d'accès aux logements tremplins

- ❖ Ne pas être pleinement propriétaire ou usufruitier d'un autre logement sauf si le logement est exproprié ou réputé insalubre non améliorable ;
- ❖ Être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- ❖ Être âgé de 18 à 35 ans pour l'un des membres du couple avec un max. de 45 ans pour l'autre au moment de l'introduction de la demande ;
- ❖ Être actuellement domicilié ou avoir été domicilié pendant au moins 5 ans dans la commune ou y avoir son lieu de travail pour l'un des deux membres du couple ;
- ❖ Pour un couple : bénéficiaire de revenus inférieurs à 58.300 euros augmentés de 2.700 euros par enfant à charge ;
- ❖ Pour une personne seule : bénéficiaire de revenus inférieurs à 48.200 euros augmentés de 2.700 euros par enfant à charge.

Séance d'information Logements tremplin

Vous êtes curieux de connaître les détails de ce projet ?

Vous remplissez les conditions d'accès au projet et vous avez un projet à moyen terme d'achat immobilier sur le territoire ?

Vous souhaitez déposer votre candidature ?

Rejoignez- nous à la réunion d'information du projet, **le mercredi 15 novembre 2023 à 20h** à la Maison communale dans la salle du Conseil !

Vous êtes intéressé.e ?

La participation est gratuite mais l'inscription est nécessaire par mail ou par téléphone (voir ci-dessous). Indiquez simplement les noms et prénoms des participants.

Programme de la soirée

- ❖ 19h45 : accueil
- ❖ 20h-21h : présentation du projet
 - > Mécanisme d'épargne (ou ristournes)
 - > Types de logements proposés
 - > Montant des ristournes octroyées
 - > Conditions d'accès aux logements
 - > Engagements à prendre par les locataires
 - > Mécanisme de priorité des candidatures
 - > Présentation de la procédure de dépôt de candidature
- ❖ 21h : questions – réponses et distribution des formulaires de candidatures pour les jeunes ménages intéressés de déposer leur candidature.

Vous ne pouvez pas être présent lors de la réunion d'information ?

Vous retrouverez la présentation du projet et le formulaire de dépôt de candidature sur le site internet de la commune, onglet logement – logements tremplins.

0810/810.157
logement@eghezee.be
www.eghezee.be/logement-tremplin

Logements tremplins

Permettre aux jeunes ménages de constituer un apport financier pour l'achat d'un bien immobilier

Séance d'information
Mercredi 15 novembre 2023 à 20h
Maison communale, salle du Conseil
Route de Gembloux 43 à Eghezée



Un Toit pour Tous

085/842.509
info@ais-andenne-ciney.be
www.untoitpourtous.be

Service Logement

081/810.157
logement@eghezee.be
www.eghezee.be

Les projets de l'ODR Opération de Développement Rural



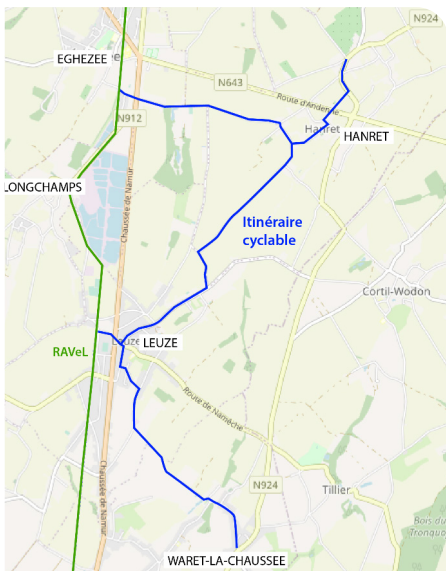
Bonne nouvelle : première demande de subsides régionaux octroyés

Le Gouvernement Wallon a octroyé une première tranche de subsides (20.000 euros) à la Commune.

Cette subvention va permettre de réaliser une étude de faisabilité pour le premier projet réfléchi par les citoyens et les élus rassemblés au sein de la Commission Locale de Développement Local (CLDR).

De quel projet parle-t-on ?

L'aménagement de liaisons cyclables entre Warêt-la-Chaussée - Leuze - Hanret et Eghezée.



Aménagement du quartier de la gare

Le 13 juin dernier, de nombreux utilisateurs et acteurs d'Eghezée se sont donnés rendez-vous pour réfléchir ensemble à l'aménagement futur du quartier de la gare.



Qui était convié à cette soirée ?

Les riverains, les commerçants, les membres de commissions locales (CLDR, Agenda 21, CCATM, aînés, personnes en situation de handicap), sans oublier le Centre culturel, le Centre sportif et l'Académie de Musique.

Quelles sont les suites ?

Un bureau d'études sera désigné dans les prochains mois pour réaliser un avant-projet.

Nul doute que les éléments formulés par les participants soient intégrés aux réflexions pour permettre de développer un espace qui réponde au mieux aux attentes des différents utilisateurs !

Le PAEDC d'Eghezée démarre Plan d'Action Energie Durable et Climat

Vous aviez pu participer à sa rédaction en 2021-2022 via le Comité de Pilotage du PAEDC, il a ensuite été approuvé pour le conseil communal : le PAEDC est maintenant prêt à être mis en œuvre !

Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan d'Action Energie Durable et Climat découle de la dynamique européenne de la Convention des Maires qui rassemble les collectivités locales et régionales partageant un point commun : lutter contre le changement climatique et mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

La commune d'Eghezée en signant la Convention des Maires a pris l'engagement volontaire de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES), de développer des énergies renouvelables et d'améliorer la résilience aux changements climatiques de son territoire à l'horizon 2030.

Concrètement, ces différentes ambitions ont été traduites en 33 actions à mettre en œuvre d'ici 2030 sur le territoire d'Eghezée. Celles-ci sont reprises dans le PAEDC, consultable en ligne sur www.eghezee.be rubrique plan-énergie-climat.

Parmi ces 33 actions, 22 visent l'atténuation du changement climatique, c'est-à-dire la diminution des émissions de gaz à effet de serre et 11 actions se concentrent sur l'adaptation au changement climatique, à savoir, limiter les impacts négatifs du changement climatique.

Afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre du PAEDC, une coordinatrice POLLEC (Politique Locale Energie Climat) a été récemment engagée au sein de la commune. Cependant, atteindre une réduction de 40% des GES en 2030 est un chantier qui demande l'implication de nombreux acteurs dont les citoyens : la dynamique du Comité de Pilotage externe du PAEDC (composé de citoyens) sera donc prochainement relancée.

Nous vous donnons aussi rendez-vous à la **Fête du Développement Durable le 18 novembre autour de notre stand** sur la Politique Locale Energie Climat.

081081/810.157
energie@eghezee.be



Les accompagnateurs du projet

Service Urbanisme

081/810.135

Fondation Rurale de Wallonie

A. Maron & A. Vandenberg - 019/589.320

Animation du groupe de travail

<https://www.odr-eghezee.info/>





Christmas Shopping 2023

17 novembre de 10h00 à 20h30

18 novembre de 10h00 à 18h00

19 novembre de 10h00 à 17h30

Le Christmas Shopping est un grand marché de Noël à Upigny organisé au profit de Vie d'enfant-Kinderleven.

Stands

Déco, vêtements homme et dame, épicerie fine, jeux et jouets, livres adulte et enfant, brocante, linge de maison, sacs en tout genre, bijoux, foulards, tours de cou, kits couture...

Restauration

Assiette gourmande «Upignac».

Réservation: A. Doret : 0479/520331

Cocktail offert par le rotary et l'Inner Wheel Namur-Citadelle le vendredi de 18h00 à 19h30.

Adresse:

Clos St Michel, place d'Upigny 12

0473/516.022

baivypat@outlook.com

www.kinderleven-viefdenfant.be

Le billet de l'Utan

Conférence

◇ à 15h00, mardi 14 nov.: "Le Monténégro" par M. et Mme DEMUYNCK

Gouter de Noël

◇ Mardi 12 déc. (sur inscription)

Après-midi jeux de société et cartes

◇ de 14h à 16h30, mardi 28 nov.

Marches

◇ Tous les vendredis à 14h00, suivies d'un goûter. Départ du parking de la salle "Les Coquelicots" à Leuze.

Gymnastique douce

◇ À 14h30, pendant les périodes scolaires. Le cours est complet mais possibilité de s'inscrire sur une liste d'attente.



UTAN

Salle Les Coquelicots
rue Terre Franche 151 à Leuze

0474/298.589

colette.legrand@gmail.com

Opération 11.11.11 Eghezée participe !

CNCD

11.11.11



L'Opération 11.11.11 est la principale opération de récolte de fonds en faveur de la solidarité Nord-Sud en Belgique. Son objectif est d'organiser chaque année une opération commune de récolte de fonds bénéficiant à l'ensemble des ONG belges membres du CNCD-11.11.11. Chaque année, ce sont ainsi des dizaines d'ONG belges qui bénéficient des fonds de l'Opération pour financer leurs programmes de développement dans les pays du Sud.

Cette année, elle aura lieu du **9 au 19 novembre**.

L'opération 11.11.11, c'est aussi une campagne d'éducation et de sensibilisation du grand-public aux enjeux internationaux qui ont un impact sur la vie quotidienne des populations en développement et sur le niveau de vie des citoyens dans nos pays développés.

Un groupe de volontaires coordonne cette opération à Eghezée et vous invite à prendre part à ce grand élan de solidarité internationale :

- ◇ En réservant bon accueil aux bénévoles qui vous proposeront les produits.
- ◇ En consacrant quelques heures à la vente des produits.

0497/506.661

veropetitlambin@gmail.com

www.cncd.be

Dons de Sang

Eghezée: Centre culturel, rue de la Gare 5

Mardi 05 décembre de 14h30 à 19h30

Mercredi 06 décembre de 14h30 à 19h30

0800/92.245 - www.donneurdesang.be

Relais sacré



La Section Locale de la Fédération Nationale des Combattants de Hanret-Eghezée organise le Relais Sacré le **jeudi 8 novembre** à la mémoire de toutes les victimes des deux conflits mondiaux.

Programme

- ◇ 10h: Départ et dépôt de fleurs au monument de Hanret
- ◇ 10h30: Dépôts de fleurs au monument de Longchamps
- ◇ 11h: Dépôts de fleurs au monument de Leuze
- ◇ 11h30: Verre de l'Amitié à la salle du Tennis de Table de Leuze

081/811.993

paullois.hoeck@gmail.com



Concert de Noël

3 décembre à 17h00

Église Saint Martin de Leuze

L'atelier de la voix et Laurence Mathieu organisent un concert de Noël, en collaboration avec l'association Anne-Marie Nihoul.

Le groupe vocal **The trickies** composé de 3 chanteurs (Laurence Mathieu, Virginie Delbrassine et Bertrand Lambrechts accompagné de Philippe Cornet à la guitare) propose un concert de +/- 1 h 15.

Ils chanteront Noël mais aussi quelques covers pop et accompagneront Oli F sur quelques chansons également.

Le prix de l'entrée est fixé à 12€, entrée gratuite aux enfants de moins de 12 ans (réservation sur le compte : BE 3500 3306 6413).

Pour faire un don à l'association Anne-Marie Nihoul qui aide les personnes atteintes de leucémie et de cancer: BE11 0682 1380 9548

Association Anne-Marie Nihoul

<https://annemarienihoul.be>

Atelier de la voix

0495/667.679

laurence@latelierdelavoix.be

Décès

- 18/08 : DARVILLE Emile de Leuze
- 29/08 : MAGNEE François de Longchamps
- 27/08 : DELLIS Yvette de Liernu
- 10/08 : LAMBERT Yvette de Hanret
- 14/08 : VAN DESSEL André de Saint-Germain
- 24/08 : LAMBERT Yves de Longchamps
- 06/08 : GROGNET Carine d'Aische-en-Retail
- 08/08 : VANHAL Anne d'Eghezée
- 15/08 : LHÔTE Sébastien de Branchon
- 06/09 : RASE Eva de Leuze
- 17/09 : MAGONET Thérèse d'Eghezée
- 12/09 : FRIPPIAT Jean de Leuze
- 28/09 : DENIS Eugène de Leuze
- 23/09 : MARCHANT Jules de Hanret
- 16/09 : DE VRIESE Louis de Branchon
- 20/09 : BOUTS Charles d'Eghezée
- 08/09 : VANDEN BERGH Yvette de Longchamps
- 22/09 : DUYOLS Guy de Leuze
- 09/09 : FAYT Roger de Leuze
- 27/09 : NOËL Fernand de Noville
- 17/09 : HENAULT Nicole de Mehaigne
- 11/09 : BERGIERS Alex de Tavieres
- 02/09 : ADANS Frédéric de Longchamps
- 29/09 : HASTIR Caroline de Leuze
- 28/09 : MISSON Kevin de Hanret

Les mariages de août et septembre 2023



DEVRIESE Jonathan - DUSSART Aurélie
Liernu - Le 05 août



NAESSENS Nicolas - ROELANDTS
Laure-Anne - Saint-Germain - Le 26 août



DELVAUX Axel - SCHMITZ Gwendoline
Aische-en-Refail - Le 9 septembre



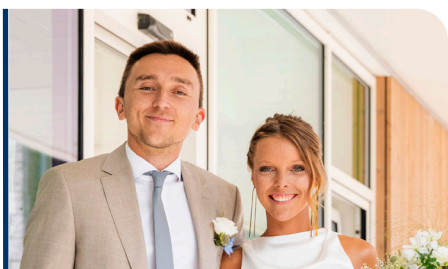
LENEFFE Raphaël - JULIEN Céline
Boneffe - Le 12 août



CHARLIER Christophe - ODR Meryem
Eghezée - Le 1^{er} septembre



DE RICK Michael - PERMENTIER Delphine
Eghezée - Le 23 septembre



ROSSILLON Olivier - DESPRET Amandine
Dhuy - Le 14 août



t'SERSTEVENS Robin - VERMEIRE Nancy
Eghezée - Le 1^{er} septembre



ROEBART Julien - RENARD Céline
Noville - Le 30 septembre

Cérémonie des Noces du 1^{er} septembre 2023



Sincères félicitations à

65 ans de mariage - Noces de Palissandre
Mr Arthur PAUL et Mme Janine MATERNE de
Leuze, mariés le 09 août 1958

60 ans de mariage - Noces de diamant
Mr Louis LEHEUREUX et Mme Valérie
BEROTE d'Eghezée, mariés le 27 juillet 1963

Mr Marcel BODART et Mme Danielle
PICARD de Leuze, mariés le 03 août 1963

Mr José GOFFIN et Mme Suzanne RENARD
de Leuze, mariés le 03 août 1963

50 ans de mariage - Noces d'or
Mr Lucien DOR et Mme Marie COLENS
d'Eghezée, mariés le 14 mars 1973

Mr Michel PETRE et Mme Guilaine JANSSENS
d'Eghezée, mariés le 12 juillet 1973

Mr André COX et Mme Christine FLÜGGE de
Warêt-la-chaussée, mariés le 28 juillet 1973

Mr Hubert SCHINDFESSEL et Mme Françoise
RANSQUIN d'Eghezée, mariés le 04 août 1973

Mr Roger GROUX et Mme Monique VERLAINE
de Warêt-la-chaussée, mariés le 16 août 1973

Mr Jean DONTAINE et Mme Patricia MOUART
de Leuze, mariés le 1^{er} septembre 1973

DEBOUCHE Guillaume - CARON Emeline
Mehaigne - Le 12 août

DAVER Didier - VANDENBROECK Renée
Leuze - Le 19 août

FALQUE Frédéric - PERMENTIER Marie-Eve
Longchamps - Le 02 septembre

Noces à domicile

Sincères félicitations à

65 ans de mariage - Noces de Palissandre
Mr Octavien MALEMPRE et Mme Daniele
SMEKENS d'Eghezée, mariés le 19 juillet
1958

50 ans de mariage - Noces d'or
Mr André DELSEMME et Mme Nicole
ROSSOMME d'Eghezée, mariés le 04 août
1973

Mr Daniel LASSINE et Mme Marie-Christine
PIRSON d'Eghezée, mariés le 26 juillet 1973

Mr Alphonse DELLOYE et Mme Claudine
BOLAIN d'Eghezée, mariés le 23 août 1973

LES PERMANENCES DU GUICHET LOGEMENT

6 novembre & 11 décembre

SUR RDV
DE 13H À 16H À LA MAISON COMMUNALE

PRESENCE DES ACTEURS DU LOGEMENT DE VOTRE COMMUNE



Obtenir un logement
d'utilité publique en tant
que locataire ?



Se défaire de la gestion
de votre bien en tant
que propriétaire ?



Connaître vos droits et
obligations en tant que
propriétaire ou locataire ?

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
081/810.157 - GUICHET.LOGEMENT@EGHEZEE.BE